



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction: Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

NATURE DES FONDS

Une des données les plus imparfaites des cartes marines est assurément l'indication de la nature du fond. — Or, cet élément a, en réalité, une très grande importance, soit pour l'étude des phénomènes de sédimentation qui sont la base de la géologie, soit pour la recherche des régions fréquentées par les diverses espèces de poisson.

Nous avons été fréquemment surpris, après avoir sondé au Varluzel, et en comparant nos résultats avec ceux fournis par les Capitaines, de constater combien les résultats de nature de fonds étaient différents.

La où notre plomb n'avait relevé que du sable et quelques graviers, on nous annonçait qu'il y avait de la roche, des herbiers, des fonds vivants.

Si, à la rigueur, les indications de notre plomb pouvaient suffire pour la navigation courante, il ne convenait plus de les porter seules sur les cartes de pêche, puisque là où nous ne trouvions que du sable et où il semblait que les chalutiers pouvaient s'aventurer, on nous annonçait de la roche pouvant endommager les engins trainants.

Je continuerai donc à demander aux Capitaines de bien vouloir me renseigner sur la nature des fonds qu'ils ont au voisinage de leur navire. — Les hameçons des lignes prennent des cailloux percés, s'accrochent aux barbes des moules, aux fonds vivants, enlevant en même temps les galets sur lesquels ils sont accrochés — D'autre part, les espèces de poissons péchées, indiquent aussi par leur plus ou moins grande abondance, la nature du fond auquel on a affaire.

Si chacun veut bien rechercher la nature des fonds dans le voisinage de son navire, et je crois que c'est là le premier souci d'un capitaine, il pourra m'indiquer d'une façon précise toute la variété des fonds existant dans un cercle de deux milles de rayon.

Les chalutiers qui souvent relèvent dans leur chalut des gros cailloux, des mottes vaseuses ou agglomérées de coquillages, devraient nous conserver ces débris pour nous les remettre lorsque nous nous rencontrons, en nous indiquant en même temps l'endroit où ils ont été relevés.

On a trouvé récemment au voisinage de la "Passée", dans la partie Est du Platier, toute une série d'aiguilles de roches dont l'une atteint 15 mètres, ce qui la fait approcher déjà bien près de la limite dangereuse pour les navires de fort tonnage.

Rien ne dit d'ailleurs qu'il n'existe pas d'aiguille de roche plus dangereuse que celles que l'on a trouvées et qui, toutes sont déjà comprises entre 15 et 20 mètres.

N'est-il pas intéressant de rechercher et d'examiner comment est composé ce terrain sur lequel poussent ainsi des cailloux qui, brusquement, montent de 50 mètres de profondeur à 15 mètres de la surface ?

Le Capitaine HEUZÉ de l'Eskualduna m'a rapporté un jour de la "Passée", toute une série de fonds vivants, moules, fraises, c.

de juments, c. de Bretons, patates gelées, concombres et naturellement aussi les pierres auxquelles ils étaient attachés.

Les fonds vivants m'ont beaucoup intéressé, mais par la suite j'ai pensé que les cailloux auraient aussi fortement intéressé un géologue — C'étaient de gros galets d'un noir bleuâtre, d'une pierre très dure, qui, sans ressembler au granit, en a presque la consistance.

Un morceau de caillou enlevé de l'une des aiguilles de la "Passée" nous renseignerait sur la cause de leur exsistance; et ce qui plus est, sur la plus ou moins grande probabilité d'en trouver d'autres, et de plus dangereuses encore que celles déjà trouvées.

Recommandez bien à vos dorissiers de ne pas hésiter à vous prévenir dès qu'il semble que leurs ancras dérapent sur des fonds anormaux.

La Magicienne m'a signalé que pareil fait est arrivé à l'un de ses hommes par 41° 12' et 51° 50' P. environ.

* *

Au point de vue géologique, je suis certain que l'étude lithologique des Bancs est très intéressante.

D'où proviennent ces cailloux percés à texture de calcaire gréseux, et souvent même bitumineux, que l'on trouve si communément au voisinage des RR entre le Trou Baleine et les 66 beau sable ?

Avez-vous remarqué la pureté des grains quartz des 66 beau sable ?

* *

Mais ceci, qui paraît nous éloigner de notre métier, nous guide cependant tous les jours dans les recherches des emplacements de pêche. La nature du fond est, souvent avec la profondeur, la seule indication qui puisse nous renseigner sur notre position.

Après 15 jours complets passés dans la brume parcourant tout le grand Banc à la recherche de la morue et de l'encornet, voici que nous venons de laisser à l'Ouest la région des cailloux percés; puis nous voici dans les beaux sables. L'indication devient une précision; quelques milles encore à faire dans l'Est, et nous serons sur le Platier; et voilà comment la géologie est utile aux marins et ne s'écarte pas des connaissances qu'ils doivent posséder.

Afin de recueillir d'une manière plus suivie ces indications géologiques qu'il y a intérêt à posséder sur toutes les parties des Bancs, nous utiliserons dorénavant une petite drague Rondeleux, constituée par une espèce de cylindre lesté par du plomb, du volume du plomb de sonde du Thomson. Cette drague se fixe à l'extrémité du plomb de sonde, et permet de recueillir d'une manière précise une indication de la nature du fond.

COMMANDANT GUYADER.

Océanographie

Vous avez tous saisi l'importance des recherches océanographiques. Elle ne se discute plus.

C'est au Commandant BEAUGÉ, Délégué de l'Office des Pêches, qu'il appartient de diriger le travail, d'orienter les efforts.

Le Navire-Hôpital lui apportera son concours le plus large. L'Office Scientifique des Pêches a mis sur la Sainte Jeanne d'Arc

un certain nombre d'appareils. Un naturaliste-Océanographe, Monsieur de MINIAC, a été embarqué pour faire les observations nécessaires, recueillir et classer celles fournies par les Capitaines pêcheurs. Il semble donc qu'il y a enfin une certaine convergence des efforts; nous voulons espérer qu'ils seront féconds.

Le Terre-Neuva est bien entendu à la disposition du Commandant BEAUGÉ pour vous dire son programme et vous expliquer le sens dans lequel votre concours pourrait lui être utile.

Nous sommes heureux de publier les articles qu'il nous adresse, au moment où l'Office des Pêches annonce la très prochaine publication de nouvelles cartes de Pêche éditées par ses soins.

LES CARTES DE L'OFFICE DES PÊCHES LES TEMPÉRATURES

C'est grâce à l'établissement de plus de deux mille-fiches recueillies auprès des Capitaines depuis 1922, sur la nature des fonds, la faune environnante, que nous pouvons aujourd'hui vous donner des cartes de pêche, bien incomplètes encore, je le reconnaît, mais qui, pour un nouveau venu au milieu de vous, économisera plus de dix ans de pratique des Bancs, et qui renferment certainement plus de documentation que n'en possède aucun de vous, pris isolément, puisqu'ils me sont venus de tous les côtés, et de vous tous.

En 1928, et les années qui suivront, nous aurons à continuer l'élaboration de ces cartes, à les compléter; c'est l'un des travaux fondamentaux auquel l'Office des Pêches s'est attelé.

N'oublions pas d'ailleurs que, dans cet ordre d'idées, un premier pas avait été fait par la Société des ŒUVRES DE MER, et que ses cartes, comme cartes de navigation, continueront à avoir leur intérêt pour vous.

J'en ai vu de ces cartes, sur différents navires, elles étaient déjà constellées de taches de couleur, d'annotations, de cotes spéciales qui révélaient que leur possesseur s'en servait pour suivre sa pêche, et retenir d'une année à l'autre les constatations faites.

Ce travail, comme je vous le disais, doit être continué cette année, s'il est possible, par l'établissement de deux cartes nouvelles, le Grand Nord et le Banc Baleine, c'est à dire le banc compris entre le Trou Baleine et le Chenal de l'Eglefin. Ce banc n'est pas assez fréquenté par les Français. Il est souvent excellent. L'eau froide labradorienne descend en effet par le Chenal de l'Eglefin, comme par le Chenal du Flétan, mais elle suit en plus grande abondance la rive Ouest du Chenal, contre le Banc à Vert, et une flèche d'eau chaude s'insinue dans les fonds entre le Chenal et le Trou Baleine.

En 1927, une quantité considérable de morues a emprunté ce chemin pour monter vers le Labrador, et les navires qui se sont trouvés en Mai-Juin sur son passage ont certainement fait bonne pêche. En Juin la situation était encore satisfaisante aux abords du Trou Baleine; ceci, je le sais par mes constatations personnelles. Il semble qu'il soit nécessaire de travailler un peu cette région, mal connue, peu fréquentée, sauf par les chalutiers.

Il y trouve de bons fonds pour les voiliers. Quant au Grand Nord, il est mieux connu, plus fréquenté, mais ne donne pas les résultats qu'on pourrait en attendre, parce que l'on ne sait pas en général s'en servir. Et ceci nous amène au deuxième point de notre programme, l'usage du thermomètre.

* *

Le thermomètre est comme toutes choses en ce bas monde: faites-en un bon usage, son utilité vous paraîtra fondamentale; faites-en un mauvais usage il est complètement inutile, et peut même être nuisible. Je vais en préciser l'emploi afin d'en venir à vous faire comprendre le but de notre programme de 1928.

A tort ou à raison, j'appelle eau de morue, la tranche d'eau allant de la surface au fond qui présente au fond une température voisine de + 4°, et en surface une température de 7° à 9°. Je vous expliquerai ultérieurement pourquoi ces températures; qu'il vous suffise pour le moment de savoir qu'elles constituent pour la morue la tranche idéale de température; celle qui lui semble la plus favorable pour la ponte. Or, vous savez que la morue a besoin pour pondre, de grands rassemblements: les piaules de concentration. C'est donc à ce moment qu'on a des chances de trouver la morue en plus grande quantité. Pendant la reproduction proprement dite, la morue ne mange plus, elle taquine peut-être encore un peu les appâts ferrés des cordes, mais c'est surtout le chalutier qui pêchera.

Mais la période de reproduction est précédée, en chaque lieu, d'une période de concentration et la dispersion ultérieure ne s'effectue pas immédiatement. Pendant ces deux époques, la morue mange. On a donc tout intérêt à chercher les taches, car dans les taches la morue abonde et la pêche est meilleure. Voilà pourquoi l'eau de morue, qui est favorable aux taches, nous intéresse. Or, il n'existe qu'un moyen de voir dans l'eau au fond, la température idéale, c'est le thermomètre.

COMMANDANT BEAUGÉ.

(à suivre)

NOUVEAU SERVICE RADIO-TÉLÉGRAPHIQUE ENTRE LES BANCS ET LA FRANCE

Le nouveau service radiotélégraphique entre les Bancs et la France que nous annonçons dans notre dernier numéro est ouvert aux navires sur les bases suivantes, d'accord avec la Société Indépendante d'Exploitation Radioélectrique, qui assure le transit:

1^o — LETTRES-Océan

La Sainte Jeanne d'Arc recevra comme précédemment les Lettres-Océan à destination de France. Le tarif habituel de 6 francs pour vingt mots est maintenu (0 fr. 15 par mot supplémentaire).

Les lettres sont transmises à des navires se trouvant au voisinage immédiat des ports Français et parviennent à destination par poste recommandée, dans un délai maximum de six jours.



Rien n'enhardit autant
l'audace des méchants
que la faiblesse des bons.

LÉON XIII

Avec 72

2°— RADIOTÉLÉGRAMMES

Tous les radios en provenance des navires du Banc et transmis à la *Sainte Jeanne d'Arc*, seront acheminés sur la station de T. S. F. du Havre au tarif de 4 fr. par mot (plus la taxe télégraphique ordinaire soit environ 4 fr. 25 par mot).

Ce tarif est considérablement inférieur aux tarifs actuels des voies ordinaires qui est d'environ 9 fr. par mot.

Sauf avis contraire nettement spécifié des expéditeurs, tous les télégrammes confiés au Navire-Hôpital seront transmis via le Havre quels que soient les destinataires.

Quant aux navires du Banc munis de T. S. F., ils pourront, s'ils veulent bénéficier de notre tarif, passer directement à la *Sainte Jeanne d'Arc* leurs télégrammes destinés à l'Europe.

Echos de 'chez nous'

RÉGION DE ST-MALO

SAINT-MALO

A l'Ecole Nationale de Navigation

La soirée qui avait obtenu un grand succès l'année dernière et dont la tradition est définitivement établie à Saint-Malo, eut lieu dans les salons de l'Hôtel Franklin, et avait été, comme la précédente, donnée au profit des Hospitaliers Sauveteurs Bretons.

Le Commandant et les officiers de l'aviso *Ancre*, qui fit escale à Saint-Malo à cette époque, l'honoraienr de leur présence, marquant ainsi les liens de cordiale camaraderie unissant les marines de guerre et de commerce françaises.

L'Ecole de Navigation est heureuse de contribuer à resserrer ces liens dans une ville qui, depuis si longtemps, est une pépinière d'hommes pour nos deux marines.

Les invitations avaient été adressées personnellement par les soins de l'Ecole de Navigation.

Pénible à-côté de l'affaire Leconte

En ce moment est détenu à la Maison d'Arrêt, attendant sa comparution devant la Cour d'Assises, un nommé Leconte, auteur de plusieurs cambriolages de villas, commis la nuit dans le quartier de Courtoisville où il habitait.

Leconte qui travaillait régulièrement et qu'on fut longtemps sans soupçonner d'être l'auteur des méfaits en question, est marié et père de deux jeunes enfants, dont le dernier a 13 mois.

Une fois arrêté, sa femme se trouva privée de son soutien naturel et dut chercher du travail. En dernier lieu, ne pouvant se charger de ses petits, car elle était employée dans une ferme, elle les avait confiés à sa sœur qui habite à Hirel.

Mais celle-ci qui a elle-même des charges, ayant déclaré ne pouvoir les garder, les lui rendit et la malheureuse femme dut quitter sa place. De Hirel elle vint à pied à Saint-Malo, n'ayant pas d'argent pour prendre le tramway et pas davantage pour manger et pour trouver un gîte pour l'hiver.

Allait-elle avec les deux petits innocents coucher dehors par cette température d'hiver?

M. le Commissaire de police Pommet eut pitié de la malheureuse et des deux petits êtres qu'il expédia au Receveur des Hospices.

Des mesures ont été prises par celui-ci pour faire admettre les enfants Leconte à l'Assistance Publique, afin de permettre à leur mère de chercher de l'occupation pour subvenir à ses besoins personnels.

ESCRIVANERIE

Il y a quelques mois, un nommé Léveque, originaire de Beauvais, qui s'était fait inscrire à l'hôtel Centre et Paix sous un faux nom et comme armateur à Fécamp, engageait un employé de commerce de St-Mandé comme secrétaire. Son intention était de fonder, disait-il, en Amérique Centrale, une Société de pêche. Il se fit remettre par le jeune homme 2.500 francs en Bons du Trésor, à titre de cautionnement et disparut sans payer sa note d'hôtel.

Poursuivi pour escroquerie devant le Tribunal Correctionnel, Léveque, qui n'est pas là, est acquitté, le délit qui lui est reproché ne réunissant pas les caractéristiques voulues pour entraîner condamnation.

Qui veut de l'encornet?

Un poisson qu'on ne s'attendait pas à trouver dans notre région, c'est bien l'encornet, qui se tient d'ordinaire sur les Bancs de Terre-Neuve et dont les pêcheurs se servent pour appâter.

En se retirant la mer en a laissé un grand nombre sur la grève. Ces poissons ont été recueillis par des pêcheurs amateurs et vendus à très bon prix.

CANCALE

Nouveaux bateaux

On vient de mettre à l'eau deux coquets bateaux de pêche construits sur nos chantiers de la Houle. Ce sont deux sloops très bien construits, parfaitement compris dans l'aménagement et qui font honneur à leur constructeur. Le premier, le *Louis-Alfred*, destiné à la pêche au maquereau, appartient à Monsieur Louis Lecouplet, qui l'arme lui-même en ce moment; le deuxième, *Alfred-Marie*, a été construit pour M. Goude. Dans ce dernier on a prévu l'emplacement d'un moteur. La mise à l'eau a eu lieu avec un plein succès. Ces deux bateaux auront Cancale pour port d'attache.

REGION DE FECAMP

FECAMP

Caisse des Invalides

L'Inscription Maritime communique une loi du 20 Février 1928, qui a étendu aux marins, veuves et orphelins de marins, victimes de la guerre, les dispositions des lois des 9 Janvier 1926 et 26 Mars 1927, ouvrant un nouveau délai pour la présentation des demandes de pension.

Les Inscrits Maritimes, leurs veuves et orphelins titulaires de pensions des lois des 3 Avril 1918-31 Mars et 24 Juin 1919 et satisfaisant par ailleurs aux conditions pour obtenir une pension proportionnelle sur la Caisse des Invalides de la Marine, sont admis à faire valoir leurs droits jusqu'au 31 Décembre 1928.

La jouissance des pensions des orphelins est fixée au jour du décès du père ou de la mère.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître d'urgence au Bureau de la Marine (Section Syndic des Gens de Mer).

FIANCAILLES. — Monsieur et Madame Louis Petel; Monsieur et Madame Ernest Déprez, ont le plaisir d'annoncer les fiancailles de leurs enfants, Mademoiselle Céline Petel avec Monsieur Ernest Déprez, Capitaine de la Marine Marchande.

NÉCROLOGIE. — Nous avons appris avec tristesse la mort de M. Lecompte, Maire de Bretteville, Président de la Société

des Anciens Combattants, décédé subitement à l'âge de 51 ans.

Monsieur Lecompte, qui était très estimé et entouré de vives sympathies, est tombé dans la plaine en vaquant à ses occupations.

On arrête le voleur d'un collier de perles de 6 millions

Voici deux mois, la disparition inexpliquée d'un collier de perles qu'une assurance garantissait valoir six millions, mettait en émoi la Sûreté générale française et Scotland Yard.

Le 24 février dernier, une lady était en pourparlers pour acheter à la succursale londonienne d'un grand joaillier français le merveilleux bijou. Elle se le fit confier. C'était une pièce de 57 perles, de couleur crème rosée. La plus grosse des perles pesait 38 grains 72, la plus petite 7 grains. Le poids total était de 669 grains 28.

La riche dame anglaise vint à Paris. Elle apporta le collier dans ses bagages. L'achat ne fut pas résolu. La maison française conserva le collier quelque temps, puis se décida à l'expédier à Londres.

Le précieux collier de 57 perles, enveloppé dans un paquet-letter recommandé, fut mis au bureau de poste de la rue Cambon, à Paris. Mais le paquet contenant le collier disparut.

L'enquête vient d'aboutir à la découverte du coupable. C'est un nommé Émile Sébrac, 32 ans, employé au bureau de poste de la rue Cambon. Interrogé, le voleur a reconnu les faits; il a déclaré en outre où il avait caché le précieux joyau.

SAINT-LEONARD

OBSÈQUES

de l'Enseigne de Vaisseau Recher

Les obsèques de l'Enseigne de Vaisseau Joseph Recher, Chevalier de la Légion d'Honneur, ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance. Ce jeune officier était second capitaine du vapeur français, *Amiral de Kersaint*, torpillé sur les côtes espagnoles par un sous-marin allemand le 14 Septembre 1917.

Monsieur Recher, jeune officier d'avenir, fut mortellement blessé en défendant dans un combat inégal les couleurs françaises, fut inhumé en terre espagnole d'où il vient d'être exhumé et ramené au pays natal.

DÉLIT DE CHASSE

Un cultivateur de Saint-Léonard, M. Eugène Chalot, était poursuivi, à la requête de Madame Waterlot, châtelaine des Hôgues, pour deux faits de chasse, à la suite de procès-verbaux dressés par le garde-chasse Levaillant.

Vingt-quatre témoins sont venus à la barre. Pour le premier fait, Monsieur Chalot a été acquitté. Pour le second, il a été condamné à 200 francs d'amende et aux dépens.

Madame Waterlot, qui s'était portée partie civile, a obtenu 500 francs de dommages-intérêts.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Tête de Galantry. — Cornet de brume à air comprimé à 310 mètres dans le SE du phare donnant un son toutes les 30 sec; son 3 sec; silence 27 sec.

Coup de canon toutes les demi-heures en cas d'avarie à la sirène.

Pointe Plate. — Sirène de brume à air comprimé sur la galerie du phare; son 4 sec; silence 4 sec; son 4 sec; silence 48 sec. (total 60 sec.)

En cas d'interruption dans le fonctionnement de la sirène, un coup de canon est tiré de 20 minutes en 20 minutes.

Balises. — La bouée à sifflet de la Marne est en place.

Radiogrammes météorologiques

Le poste de Saint-Pierre, indicatif H Y S, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un radiogramme météorologique à 01 h. 00 et à 13 h. 00 gmt.

Le Cap Race, indicatif V C E, émet chaque jour sur 600 mètres amortis un Bulletin météorologique à 02 h. 15 et 14 h. 15.

Radiophare-Galantry, position: 46° 45' 39" N et 56° 09' 22" O, émet d'une façon continue en temps de brume sur entretenus, longueur d'onde 1.000 m., modulation 700, lettres H Y S O O.

BAZAR

de la Maison de Saint-Pierre

La Maison de Famille se fait un plaisir de porter à la connaissance des marins-pêcheurs, pour cette campagne 1928, le prix de quelques articles du Bazar :

Le paquet de 20 cigarettes Bastos	0 f 70
Le Caïd	0 f 70
Tabac caporal gris n° 2, en paquet de 50 grammes	0 75
Papier à cigarettes Riz Lacroix	0 35
Pipes en bruyère 5, 6, 10 et 12 fr.	
— id. — 3, 4 f. 25, 2, et 3 75	
Fume-cigarettes	12 et 25
Le paquet de 20 cigarettes douces Bastos	0 50
Pipes Jacob en merisier	2 60
Pipes en terre assorties	0 45
Porte-cigarettes (étui)	10
Cache-cols de laine	4 50
Caleçons vigogne	10
Casquettes 8, 10, 12, et 17	37 50
Chandails laine	37 50
— id. — laine et coton	25
Chaussettes de laine	37 50
Chemises fileté	24
— id. — percale, un col	25
— id. — plastron soie fantaisie	29 50
— id. — tennis à plastron	20
— id. — tennis	23
— id. — percale kaki	14 25
— id. peau	7
Combinaisons bleues	40
— id. — kaki	35
Complets de drap 132, 135	180
Complets cover-coat	200
— id. — drap	135
— id. — fantaisie	120
— id. — kaki en deux pièces	60
— id. — sport	110
— id. — de toile bleue en 2 pièces	40
Couverture grise demi-laine	40
Couvre-lits nids d'abeilles	51 50
Chaussettes laine	10
— id. — coton	3 75
Chaussettes pour hommes	8
Charentaises	21
Espadrilles pour hommes	7 90
Couteaux Pradel 4 f. 75, 5 f. 25, 7 50	
Portefeuilles	9
Portemonnaies	6
Serviettes-éponge	5
Serviettes nids d'abeilles	5
Tabliers bleus	14
Gants basanes	5
Gants mouffles	9 75
Imperméables	88 50
Mouchoirs ourlés 1, 80 et 2 10	
Pantalons bretelles	27
— id. — gris coutil	24 75
— id. — kaki	22 50
Vestes bleues	21
Savon de Marseille 72 p. 100, le morceau de 500 gr.	2 70
Bottes longues	150
Richelieu noirs pour hommes	75
Pantalons cirés	55
Suroits	12
Vareuses cirées	60
Tabliers de saleur	31

Règlements au comptoir ou sur bons à payer chez l'armateur visés par le capitaine.

L'Imprimeur-Gérant : L. LE PANNERER.